

Fortis Luxembourg Finance

Emprunt "CALLABLE THUNDERBALL NOTE 4"



Fortis Luxembourg Finance lance un nouvel emprunt destiné à tous les amateurs de coupons réguliers et de rendement potentiellement très élevé. Son nom?

"CALLABLE THUNDERBALL NOTE 4" pour faire crépiter les coupons!

L'emprunt structuré "CALLABLE THUNDERBALL NOTE 4" en quelques mots

D'une durée de 3 ans, ce nouvel emprunt:

- assure le **remboursement à 100%** de votre capital (hors frais) le 5 octobre 2009 ou plus tôt, en cas de remboursement anticipé. L'émetteur se réserve en effet le droit de procéder au remboursement anticipé de l'emprunt à chaque date de paiement d'intérêts à partir du 5 octobre 2007 (voir modalités au verso);
- distribue, le 5 janvier 2007, un **premier coupon de 5,75% (taux annuel brut)**;
- distribue ensuite, **chaque trimestre**, un **coupon** à taux variable et donc non garanti, **compris entre un minimum de 0% et un maximum de 5,75% (taux annuels bruts)**.

Calcul des coupons variables

Déterminé 5 jours ouvrables avant la mise en paiement, le montant (brut) de chaque coupon trimestriel se fonde sur:

- le taux d'intérêt du coupon trimestriel précédent;
- le niveau du **taux Euribor à 3 mois** cinq jours ouvrables avant la date de paiement des intérêts.

Le taux d'intérêt déterminant le montant du coupon sera calculé selon la formule suivante:

160% du taux d'intérêt précédent MOINS taux Euribor à 3 mois

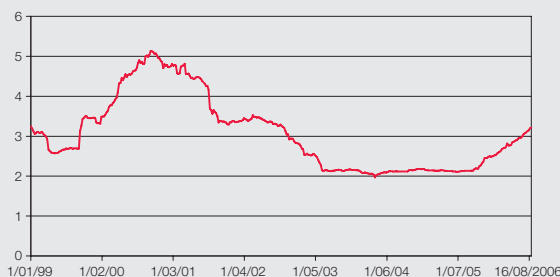
***Exemples** Ces exemples ne sont donnés qu'à titre indicatif afin d'illustrer le mécanisme de calcul du coupon.

Coupon 1	Coupon 2		Coupon 3		Coupon x	
5,75% soit 14,38 EUR*	Taux d'intérêt précédent = 5,75%	Taux Euribor à 3 mois = 3,25%	Taux d'intérêt précédent = 5,75%	Taux Euribor à 3 mois = 4,00%	Si taux d'intérêt précédent = 5,00%	Taux Euribor à 3 mois = 8,50%
	9,20% - 3,25% = 5,95% ⇒ Coupon max. 5,75% soit 14,38 EUR*		9,20% - 4,00% = 5,20% soit 13,00 EUR*		8,00% - 8,50% = -0,50% ⇒ Coupon nul	

* Montant brut distribué par coupure de 1000 euros.

Dans le meilleur scénario, le rendement interne au 5 octobre 2009 sera de 5,03% brut, tandis que, dans le scénario le plus défavorable, il sera de -0,56% brut.

Evolution du taux Euribor * à 3 mois (au 16/08/2006)



Ce mécanisme sera optimal pour l'investisseur dans le cas d'une hausse modérée, d'une stagnation ou d'une baisse des taux courts.

* EURIBOR (Euro Inter Bank Offered Rate): taux pratiqué sur le marché européen par les banques de premier ordre pour rémunérer leurs comptes de dépôt. Des informations quant à l'évolution de ce taux peuvent être obtenues dans toute agence Fortis. Communiquées à titre indicatif, les données historiques ne constituent pas une garantie pour l'avenir.

Les investisseurs potentiels sont invités à lire le Prospectus de Base.

Principales caractéristiques de cette émission

Emetteur	Fortis Luxembourg Finance SA.
Garant	Fortis Banque SA.
Rating de l'émetteur	Moody's: Aa3 / Standard & Poor's: AA- / Fitch: AA-
Montant	Minimum 5 millions EUR et maximum 150 millions EUR.
Titres	<ul style="list-style-type: none">- Valeur nominale: 1.000 EUR.- Titres non livrables (code ISIN: XS0262278954).- Conservés gratuitement en Compte-titres Fortis¹.
Service financier	<ul style="list-style-type: none">- Fortis Banque en Belgique.- Fortis Bank (Nederland) aux Pays-Bas.- Fortis Banque Luxembourg au Luxembourg.
Intérêts	<p>Les intérêts sont payables trimestriellement à terme échu, les 5/1, 5/4, 5/7 et 5/10 de chaque année.</p> <ul style="list-style-type: none">- A l'issue du premier trimestre, l'investisseur recevra un coupon de 5,75% (taux annuel brut).- Variable et non garanti, le taux brut de chacun des autres coupons trimestriels est établi sur base du taux d'intérêt du coupon précédent et du taux Euribor à 3 mois (voir mode de calcul au recto).- Le rendement interne brut variera d'un minimum de -0,56% à un maximum de 5,03%.- Le fixing du coupon trimestriel se fait 5 jours ouvrables avant la date de paiement d'intérêts.
Date d'échéance	<p>05/10/2009.</p> <ul style="list-style-type: none">- L'émetteur se réserve le droit, mais non l'obligation, de procéder au remboursement anticipé de cet emprunt au pair à chaque échéance de paiement à partir du 5 octobre 2007, à condition de l'avoir notifié par voie de presse au moins 5 jours ouvrables avant cette date.- Par ailleurs, le capital peut également être remboursé anticipativement pour des raisons fiscales selon les conditions décrites dans le Prospectus de Base du 3 novembre 2005. Un tel remboursement devra être notifié dans la presse dans un délai de minimum 30 jours et maximum 45 jours.
Date de paiement et d'émission	05/10/2006.
Prix d'émission	102%.
Prix de remboursement	100% à l'échéance finale ou en cas de remboursement anticipé.
Taxe sur opérations de bourse (TOB)	<ul style="list-style-type: none">- A la souscription: nihil.- A la vente: 0,07% (max. 500 EUR par opération).
Cotation	<p>Les Notes seront cotées sur la Bourse de Luxembourg. Fortis Banque sera market maker sur le marché secondaire. Rien ne garantit toutefois le développement d'un marché actif permettant la négociation des Notes. Le marché des Notes peut s'avérer limité et peu liquide et il n'est pas possible de prévoir les cours auxquels les Notes pourront y être négociées. L'investisseur qui voudrait vendre ses Notes avant leur remboursement devra donc les vendre au prix du marché. Ce prix pourra être inférieur ou supérieur à la valeur nominale des Notes.</p>
Régime fiscal applicable aux investisseurs privés en Belgique	<p>Les revenus de titres de créances étrangers encaissés auprès d'un intermédiaire financier établi en Belgique sont soumis à la retenue du précompte mobilier (PM) de 15%. Le prélèvement du PM a un caractère libératoire dans le chef des investisseurs privés.</p>
Prospectus A disposition aux guichets de toute agence Fortis ou sur simple appel au 02/565 54 12.	<p>Les investisseurs sont invités à lire attentivement le Prospectus de Base, rédigé en anglais et daté du 3 novembre 2005, son Supplément daté du 16 janvier 2006 ainsi que les Conditions Définitives (Final Terms) rédigées en anglais et datées du 24 août 2006, et à considérer la décision d'investir dans les Notes à la lumière de toutes les informations qui y sont reprises et, plus particulièrement, des informations mentionnées dans la section "Facteurs de risques". Un résumé en français du Prospectus de Base est également tenu à leur disposition. S'ils l'estiment nécessaire, les investisseurs peuvent en outre consulter au préalable un spécialiste en conseils financiers.</p>

¹ Il appartient aux investisseurs de s'informer quant aux frais que pourraient leur réclamer d'autres établissements financiers.

COMMENT SOUSCRIRE?

La période de souscription court **du 26 août au 22 septembre 2006** (clôture anticipée possible en cas de sursouscription ou de modifications des conditions de marchés).

Vous pouvez souscrire à ce nouvel emprunt de chez vous, via **PC banking** ou **Phone banking** (au 078/05 05 02), ou **aux guichets de toute agence Fortis**.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez notre **Service Clients au 078/05 05 05**.